

**Éditorial**

PAR DIDIER POURQUERY

**Moulins**

Rapporté d'Orient par les premiers croisés, le modèle du moulin à vent donna lieu vers 1170 à un texte dans «les statuts de la république d'Arles»... pour les réglementer! L'énergie du vent en France, c'est toute une affaire, qui ne date pas d'hier, mais suscite encore la polémique mille ans après son installation. Pourtant les modernes «aérogénérateurs» (les éoliennes en français) ne sont pas plus laids que les pylônes à haute tension qui strient nos paysages. Leur installation est soumise à un débat public ouvert, des expertises soigneuses. Et puis après tout, les éoliennes ne prétendent fournir qu'une force d'appoint au sein de la panoplie des énergies renouvelables qui, dans toute l'Europe, devront produire 20% de la consommation d'énergie en 2020. L'énergie éolienne est propre, renouvelable... et décentralisée puisqu'elle est proche des consommateurs. Un particulier peut même installer un aérogénérateur sur son exploitation agricole. Et ce n'est pas nouveau. Il y a toujours eu en France des éoliennes de ferme pour aider à pomper l'eau. Les parcs éoliens sont prévus pour durer vingt ans; leur entretien est peu onéreux; le coût de l'énergie qu'ils produisent baisse de 3% par an; ils créent des emplois (45 000 en Allemagne)... Bref on comprend mal le procès qui leur est fait. Mais c'est ainsi que nous fonctionnons, surtout sur les problèmes environnementaux. Il y faut de la polémique, des invectives, des débats enflammés derrière lesquels on sent souvent tel ou tel lobby. Pas grave. On n'empêche pas le vent de souffler.

**L'éolien en procès**

**L'essentiel:** Depuis plusieurs mois, l'énergie éolienne se trouve accusée de tous les maux par des opposants qui s'organisent sur le plan local et trouvent des relais dans le monde politique, jusqu'à l'ex-président Valéry Giscard d'Estaing. **Le contexte:** L'éolien, jusque-là peu développé, est en train d'exploser en France. La production a quasi doublé en un an. **L'enjeu:** La France s'est fixée comme but d'atteindre 10% de production électrique d'origine éolienne en 2020, soit un parc de 10 000 mâts. Mais sur le terrain, les résistances sont nombreuses.

**M**algré ses 120 mètres de haut, l'éolienne ne fait pas la fière dans le box des accusés. Depuis plusieurs mois, elle est suspectée, en vrac, de se reproduire en dépit du bon sens en défigurant nos paysages, d'être à la solde de lobbies, de ne jamais tourner, de faire trop de bruit, et de ne pas servir à grand-chose. Côté accusation, des associations de riverains ou de défense des paysages, des élus, surtout de droite. Avec, comme figure de proue, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing (lire page 6). En défense, la filière industrielle, où l'on retrouve la plupart des géants de l'énergie mais aussi nombre de PME, l'Etat, via l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la plupart des associations écolos. Compte rendu d'un procès passionnel où s'affrontent deux camps s'accusant mutuellement de mensonges et de manipulations.

**ÇA SE REPRODUIT COMME DES LAPINS**

L'accusation. «Dire que la France est en re-

tard, ça m'agace souverainement, tempête Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable, en pointe dans le combat «antiéolien industriel». «Ça pousse de partout.» C'est un fait, la production d'énergie éolienne explose: +80% entre 2006 et 2007, une multiplication par dix en cinq ans.

**La défense.** Ça flambe, certes, mais comme on part de trois fois rien, la part dans la production d'électricité reste marginale. Selon le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité (RTE), 4 terawattheures ont été produits l'an dernier par environ 2 000 éoliennes. Soit moins de 1% de la production totale, très majoritairement nucléaire. Mais la tendance à l'expansion est là, poussée par les objectifs européens (23% d'énergies renouvelables en France en 2020) et le Grenelle de l'environnement. «Au sein de cet objectif, le Grenelle prévoit que l'éolien doit représenter environ 5% de la consommation totale d'énergie, soit 10% de la consommation électrique, détaille André Antolini, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), qui représente les industriels de la filière. No-

**Journée européenne de l'énergie éolienne le 15 juin**

Cette initiative a été lancée en 2007 par l'European Wind Energy Association (EWEA), qui regroupe les professionnels de la branche. Dans l'Hexagone, France Energie Eolienne, la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables, organise dès aujourd'hui trois jours de «Portes ouvertes» pour présenter cette énergie au grand public. (<http://fee.asso.fr/>)

**Production française d'électricité en 2007: 544,7 TWh. Dont:**

**Nucléaire:** 418,6  
**Hydraulique:** 63,2  
**Thermique à flamme:** 55  
**Eolien:** 4  
**Autres renouvelables:** 3,9 (source RTE)

**Puissance installée en France en 2007**

2,5 GW en 2007. L'objectif est d'atteindre 25 GW en 2020. A titre de comparaison, la capacité de l'Allemagne était en 2007 de 22,3 GW, celle des Etats-Unis de 16,8 GW et de l'Espagne, de 15,1 GW. (Source Ademe)





## Vent mauvais en Côte-d'Or

Polémique autour de l'implantation d'un parc.

**REPORTAGE** Les éoliennes ne tournent pas encore, mais elles font du bruit aux villages. Dans ce coin isolé de Côte-d'Or, le projet d'installation de 30 «moulins à vent» produit des réactions épidermiques. Concernés : trois villages (Chaumes-lès-Baigneux, Fontaines, Lucenay) d'à peine 300 habitants. «Partez! Partez! J'ai pas le temps de m'occuper de ça», avertit cet agriculteur avant de claquer la porte. «Je ne sais rien», lance ce maire, pourtant concerné. La paranoïa rôde. Chez ce couple, opposé au projet, le téléphone sonne. Au bout, une femme conseille à notre interlocutrice de vérifier si elle a bien à faire à des journalistes. «Demande-leur de montrer la carte de presse», précise la correspondante.

Des habitants, emmenés par l'association Bien vivre à Fontaines, pensent que les maires, attirés par l'appât du gain, ont donné leur accord un peu «légitime» aux études proposées par le développeur Eole-res qui se sont avérés être des bons à tirer pour lancer les projets. Et que les édiles n'ont pas agi dans la transparence. «On n'a rien signé», confirme une conseillère municipale d'un des villages. Peut-être que le maire s'est laissé influencer. On n'a pas eu notre mot à dire. Une opposante: le projet a «foutu la merde pour les élections municipales. Avant les gens s'accordaient. Depuis, reviennent à la surface les histoires qui datent du grand-père».

**Peu loquace.** Dans ces communes rurales, des agriculteurs siègent dans les conseils municipaux et disposent des parcelles où pourraient fleurir les grands pylônes blancs. Eux aussi voient d'un bon œil la possibilité d'un revenu complémentaire. Une manne: 2000 euros annuels par éolienne pour les propriétaires, la même chose pour l'exploitant agricole. Quant aux mairies, avec un taux de taxe professionnelle de 5%, c'est 7500 euros annuels par éolienne. Les maires sont peu loquaces: embarrassés, au milieu de «conflits d'intérêt» dans leur commune. Et dépassés par la technicité des problèmes. Ils ont bien donné leur accord au projet d'étude, ce qui est un grand pas vers l'implantation d'éoliennes. Bernard Donet, ex-maire de Lucenay, considère que les opposants à l'énergie alternative racontent «n'importe quoi»:

«Il y en a qui disent c'est le bruit, d'autres une gêne visuelle. C'est quand même un revenu pour la commune.» Michel Frank, le maire de Chaume-lès-Baigneux, pense que les opposants se sont «réveillés bien tard. Ils ne sont pas venus aux premières réunions d'information».

**«Plein la tronche».** Laurence Plévert est une «néo», responsable de l'association Bien vivre à Fontaines. Elle se plaint de l'absence de transparence de la part des élus et demande, en vain, des explications. Elle a envoyé des courriers à la préfecture, laquelle lui a répondu que la concertation avait été réalisée sur la base du projet écrit

« Il y en a qui disent c'est le bruit, d'autres une gêne visuelle. C'est quand même un revenu pour la commune. »

Bernard Donet, ex-maire de Lucenay,

par le bureau d'études de l'opérateur... En février, Laurence Plévert a organisé une réunion d'explications où elle a convié les maires afin qu'ils répondent aux questions que les habitants se posaient. «Aucun d'eux n'est venu.» «On n'allait pas se rendre à une réunion pour s'en prendre plein la tronche», répond le maire de Chaume.

En attendant, certains villageois, néo-ruraux ou non, sont inquiets. Bernadette a toujours vécu ici. «Ça passera là-bas derrière, balaie-t-elle d'un geste. Nous, on vendra nos maisons moins chères.» Joyce et Coen ont racheté, en 2003, une ancienne porcherie qu'ils restaurent pour y faire de l'acupuncture et des chambres d'hôte. Ils se plaignent de ne pas avoir été avertis du projet lorsqu'ils ont obtenu leur permis de construire. Joyce craint le bruit, les migraines à cause du «champ magnétique produit par les éoliennes».

A Fontaines, il y a aussi Gérard qui possède plus de 300 hectares de terre. Trois parcelles où les éoliennes pourraient être installées: promesses de bail. Il hésite. «Si on me convainc que c'est une nuisance, je ne signerai pas.» Jean-Pierre Laurent, responsable d'Eole-res, compare les opposants à l'éolien aux habitants des Vosges, qui au XIX<sup>e</sup> siècle ne voulaient pas du chemin de fer, car ils assuraient que le «lait des vaches allait devenir noir». Le 6 juin, le conseil municipal de Fontaines a voté l'organisation d'un référendum.

Envoyé spécial à Chaume-lès-Baigneux

■ DIDIER ARNAUD

tre chance, c'est qu'en démarrant plus tard que nos voisins allemands ou espagnols, on installe des machines beaucoup plus performantes.» Objectif annoncé, au moins 10000 éoliennes dans douze ans. «On n'est pas en dehors des clous, mais il faut un peu accélérer le rythme actuel si on veut tenir ces objectifs», ajoute Jean-Louis Bal, directeur des énergies renouvelables à l'Ademe.

### ÇA PROLIFÈRE DANS L'OMBRE

**L'accusation.** Le développement de l'éolien se ferait dans la plus grande opacité, sous la pression du lobby du SER, qui fait miroiter des fortunes aux communes. «L'éolien industriel, c'est une énorme affaire financière, dénonce Jean-Louis Butré. Les promoteurs ont une puissance incroyable. C'est de l'écologie business.» Ce qui a amené le sénateur UMP Philippe Marini à déposer une proposition de loi qui imposerait un référendum local avant tout projet d'éoliennes de grande hauteur. Une proposition signée par 70 de ses collègues UMP (dont Hubert Falco, devenu depuis... secrétaire d'Etat à l'Aménagement du terri-

toire auprès du ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo). «Les termes de l'échange sont déséquilibrés, justifie le sénateur de l'Oise qui se défend d'être contre les éoliennes. Il faut protéger les maires ruraux contre une sorte d'appât fiscal qui peut conduire à sacrifier le long terme.»

**La défense.** «La France a un des systèmes les plus encadrés qui soient, répond Jean-Louis Bal, de l'Ademe. Pour un projet éolien, il y a 27 administrations à consulter! Une enquête publique, ça ne passe pas inaperçu dans un petit village. On ne peut pas faire les choses de façon cachée ou obscure.» André Antolini défend son Syndicat des énergies renouvelables: «J'ai 150 adhérents qui font de l'éolien, ils ne s'appellent pas tous EDF ou Suez, il y a de toutes petites entreprises. Et un budget total de 1,4 million d'euros, ce n'est pas un lobby monstrueux.» Et de poursuivre: «Des collectivités locales ont des difficultés financières, ce n'est quand même pas criminel de leur apporter des ressources, ça permet souvent de développer des équipements publics.» Quant à la proposition Marini, «pourquoi pas des référendums pour construire une école ou un gymnase?» rétorque André Antolini. ●●●

**Un parc éolien près du village d'Ersa** dans le Cap Corse, en 2003.

PHOTO OLIVIER LABAN-MATTEL AFP

### CÔTE-D'OR



### Zones de développement de l'éolien (ZDE)

Instaurées en 2005, les ZDE sont demandées par les maires, le préfet signant les permis de construire. Entre 2006 et 2007, 182 permis ont été refusés, majoritairement pour des questions paysagères et de protection des espèces. Le taux de refus est en hausse de 11 points, à 33%. Toutefois, le taux de recours chute de 13 points, à 14%. (Direction de l'Énergie)

Selon le ministère de l'Énergie américain, l'éolien pourrait fournir 20% des besoins en électricité des États-Unis d'ici à 2030.

«Je suis contre une forme de précipitation qui se traduit par la dégradation de l'environnement. Les éoliennes oui, mais d'abord sur les friches industrielles, et loin des sites emblématiques. Et, franchement, quand je survole certains pays européens cela ne donne pas envie.»

NICOLAS SARKOZY, DISCOURS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, 25 OCTOBRE 2007



## \*\*\* ÇA COÛTE TRÈS CHER POUR PAS GRAND-CHOSE

**L'accusation.** «L'éolien, ça n'arrête pas de s'arrêter», ironise Jean-Louis Butré. Il y a un problème viscéral de rentabilité. Si ce n'était pas subventionné, il n'y en aurait pas. C'est un fait, si le vent à l'avantage d'être gratuit et disponible, il ne souffle pas tout le temps. Les opposants critiquent aussi la subvention à l'éolien, financée par le consommateur, qui la paye sur sa facture d'électricité, à travers la CSPE (Contribution au service public de l'énergie). L'électricité produite est en effet achetée sur quinze ans par EDF à un tarif d'achat fixe très au-dessus du prix du marché. Un mécanisme incitatif pour développer la filière qui agace le sénateur Marini: «L'installation d'éolienne est devenue un des meilleurs investissements financiers du moment.» Et d'appeler à un réexamen des tarifs d'achat.

**La défense.** «On a en France trois bassins de vent. Il y en a toujours un qui souffle», argumente Jean-Louis Bal. En plus, c'est aux périodes où on consomme le plus d'électricité qu'il y a le plus de vent. En moyenne annuelle, une éolienne tourne à plein régime 25% du temps. «C'est ce qui fait que la rentabilité d'un parc éolien est facile à calculer», souligne Nicolas Paul-Dauphin, responsable du développement d'Eolfi, une société qui finance et développe des parcs, filiale à 50% de Veolia. A propos de la CSPE, l'Ademe a calculé que le coût moyen pour un ménage se monte à 60 centimes d'euro par an. Par ailleurs, aucune énergie, et surtout pas le nucléaire, ne s'est développée sans soutien financier de l'Etat.

## ÇA N'EST PAS SI BON POUR L'ENVIRONNEMENT

**L'accusation.** «On dit que c'est écologique, qu'on va sauver la planète, c'est un argument marketing relayé par l'Ademe, un mensonge national», dénonce Jean-Louis Butré. A l'appui, une étude de sa fédération, reprise par le Monde, «Plus d'éolienne, pas moins de CO<sub>2</sub>», et basée sur l'analyse de la production des pays en pointe, Allemagne et Espagne. Autre argument récurrent, l'éolien étant intermittent, il doit être compensé en cas de panne de vent par des vieilles centrales d'appoint bien polluantes.

**La défense.** Ces deux assertions ont poussé l'Ademe à sortir la caleulette, en appelant le RTE à la rescousse. «Il n'y a pas besoin de mettre en place de nouveaux moyens de production pour assurer la complémentarité de l'éolien», résume Jean-Louis Bal. Et l'éolien se substitue pour 75% aux centrales thermiques fossiles. Bref, «en 2008, il y aura environ 1,65 million de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce à l'éolien. C'est certes peu par rapport aux 500 millions produites, mais ce n'est pas négligeable». Concernant les autres impacts sur l'environnement, notamment le bruit, les nouvelles machines ont fait de gros progrès. En témoin de la défense, nous avons été obligés de constater qu'au pied d'une éolienne picarde, et dans l'axe de cinq autres face au vent, il fallait qu'aucune voiture ne passe sur l'autoroute voisine pour percevoir le chuintement des pâles... Plus scientifiquement, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail a publié en mars une étude soulignant l'impact minime des nuisances sonores, glissant perfidement qu'«à l'extérieur, les émissions sonores peuvent être à l'origine d'une gêne, mais on remarque que la perception d'un inconfort est souvent liée à une perception négative des éoliennes dans le paysage».

**En avril à Fontaines-en-Duesmois**, où les habitants sont opposés au projet d'installation d'un parc éolien.

PHOTO LIONEL CHARRIER. M.Y.O.P.



## ÇA VA DÉFIGURER LA FRANCE

**L'accusation.** Le paysage, voilà le débat passionnel, le plus subjectif, le plus sentimental. Et là, c'est Valéry Giscard d'Estaing qui est monté au créneau dans le Point, en avril, en réclamant un moratoire, pour éviter «que le puissant lobby germano-danois des éoliennes s'attaque à la campagne française depuis la haute Auvergne jusqu'à Chartres». Jean-Louis Butré n'hésite pas à parler de «massacre de paysages», évoquant le spectre de «châteaux avec des éoliennes derrière». Nicolas Sarkozy lui-même, dans son discours de clôture du Grenelle, avait fait part de ses réticences esthétiques. Ce n'est d'ailleurs pas innocent si les associations les plus mobilisées contre les éoliennes sont celles de défense des paysages ou du patrimoine.

**La défense.** «Depuis qu'on a lancé le développement à grande échelle, l'éolien est critiqué par une minorité très influente, tente de tempérer Jean-Louis Bal. Mais tous les sondages qu'on a fait montrent que la perception

est très positive, y compris, et même davantage auprès des riverains, qui voient que ce n'est pas forcément moche, que ça ne fait pas de bruit, que ce ne sont pas des hachoirs à oiseaux.» Nicolas Paul-Dauphin, d'Eolfi, renchérit: «C'est assez bien reçu dans les campagnes. L'idéal, ce sont les zones de grandes cultures. Les habitants voient plutôt ça d'un bon œil, ce sont souvent ceux qui ont des résidences secondaires qui sont contre.» Et raconte que, dans la Somme, il a fallu déplacer une éolienne de quelques mètres car on en voyait le sommet depuis le haut de la cathédrale d'Amiens... à 30 kilomètres. André Antolini conclut: «Dix mille machines ce n'est pas monstrueux du point de vue de l'occupation du territoire. On ne va pas couvrir la France d'éoliennes.» Quant à Jean-Louis Borloo, il voit surtout dans ce débat l'illustration du syndrome Nimby (not in my backyard, pas dans mon arrière-cour), le même qu'on voit resurgir sur le développement du TGV.

## ALORS, LE VERDICT ?

La bataille des éoliennes rejoue-t-elle la guerre des anciens contre les modernes? «Quand on s'oppose, on est un vieux con», déplore Jean-Louis Butré. «C'est peut-être un clivage générationnel», avance André Antolini. Au risque d'adopter une posture un peu «oui mais», on voit mal comment la France pourrait atteindre ses objectifs de renouvelables sans recourir (entre autres, et pas en premier) aux éoliennes. Et on cherche encore en quoi ces grands mâts plantés le long d'une autoroute ou en bordure d'un champ peuvent porter atteinte au paysage, même si le débat sur l'élégance de la machine est toujours susceptible de mettre le feu à un dîner (c'est vrai, il n'est pas nécessaire d'en parsemer sur des sites remarquables). D'autant qu'une éolienne, ça se démonte quasiment avec un tournevis quand on n'en a plus besoin, ce qui permet de changer d'avis. Cela dit, elles ne sont pas plantées sur notre balcon, et on ne sauvera pas le climat en se contentant d'en planter partout. Le jugement a été mis en délibéré en 2020.

Recueilli par G. La.

GUILLAUME LAUNAY

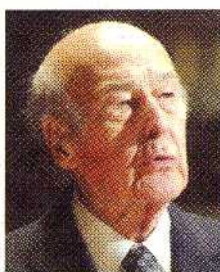
Valéry Giscard d'Estaing mène la fronde antiéolienne avec un comité stratégique:

## «Le sujet mérite un grand débat national»

**INTERVIEW** Le Président Valéry Giscard d'Estaing a installé la semaine dernière un Comité d'orientation stratégique qui regroupe la plupart des opposants au développement massif de l'éolien et se propose d'évaluer les conséquences du choix de cette énergie.

### Pourquoi ce comité ?

Quand j'étais président, je me suis beaucoup occupé de la protection du paysage français, notamment en lançant le conservatoire du littoral. Et ces six derniers mois, circulant en France en TGV, j'ai vu apparaître des fermes éoliennes, dans la Beauce. Or le paysage est une des choses les plus précieuses que nous avons, avec la langue et le patrimoine culturel. La seconde raison, c'est l'obscurité financière de cette affaire. On ne donne jamais de chiffres,



AFP

on ne sait pas qui paye et on se sert d'arguments psychologiques sans expliquer aux citoyens les conséquences. Pourquoi fabrique-t-on de l'électricité plus chère alors que grâce au nucléaire nous avons des surplus?

### Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?

La vérité sur les chiffres. Il faudrait quand même que le gouvernement tienne un propos clair sur le sujet. Et pourquoi cet enthousiasme des constructeurs? Ce n'est pas pour l'environnement, c'est parce que les profits sont considérables. L'exigence de transparence sur un sujet pareil est normale.

### Si on renonce aux éoliennes, comment tenir les objectifs européens d'énergies renouvelables ?

Il y a une erreur stratégique manifeste: la France est de loin le pays le plus en avance d'Europe pour

l'électricité non productrice de CO<sub>2</sub>, grâce au nucléaire. Il est inadmissible que le nucléaire n'ait pas été inclus dans ces objectifs. Concernant l'éolien, s'il apparaît qu'il y a une rentabilité et qu'il peut y avoir des sites particuliers, sur des friches industrielles, pourquoi pas. Mais dans la clarté.

### Est-ce que c'est un combat politique ?

Ce combat transcende les clivages. Aux municipales, beaucoup de maires qui ont installé des éoliennes ont été battus. Cette question mérite un grand débat national, qui tienne compte des retombées sur le paysage. Ce n'est pas la peine de dire qu'on est la première destination touristique mondiale si les hauteurs du Massif central sont couvertes d'éoliennes. Regardez ce qui s'est passé en Espagne [où les éoliennes se sont beaucoup développées, ndr]. L'opinion doit connaître les projets, il n'y a aucune raison que tout ceci reste semi-clandestin.